

22.02.2022 – 11:30 Uhr

Infrastructure de recharge à la traîne du boom électrique

Berne (ots) -

Les propulsions alternatives représenteront la majorité du marché suisse des voitures de tourisme neuves en 2025 déjà. C'est ce que montre une enquête auprès des membres d'auto-suisse, que l'Association des importateurs suisses d'automobiles a présentée aujourd'hui lors de sa conférence de presse annuelle. Elle montre toutefois aussi clairement que le développement des infrastructures publiques et privées de recharge doit être énormément accéléré. Seules des conditions cadres adaptées permettront à la Suisse de réaliser ses objectifs de réduction des émissions de CO2 dans le trafic routier. Pour cela, il est également nécessaire d'adapter la promotion de l'infrastructure de recharge dans la nouvelle loi sur le CO2, que le Conseil fédéral a mise en consultation en décembre. Un financement alimenté uniquement par les sanctions imposées aux importateurs est insuffisant, d'autant plus que selon les calculs d'auto-suisse, les valeurs cibles de CO2 pour les voitures de tourisme neuves ont été respectées en 2021.

51,9 % - c'est la part que pourraient représenter, selon l'enquête auprès des membres d'auto-suisse, **les propulsions électriques (voitures électriques, hybrides rechargeables et véhicules équipés d'une pile à combustible)** sur le marché des voitures de tourisme neuves en 2025. La part des voitures électriques en Suisse et au Liechtenstein, qui est actuellement de 22,4 %, devrait plus que doubler en quatre ans par rapport à 2021. **La plus grande croissance jusqu'en 2025 est attendue pour les modèles électriques à batterie**, qui devraient alors représenter 38,3 % du marché.

Le directeur d'auto-suisse, Andreas Burgener, résume les résultats de l'enquête auprès des membres comme suit: "Le secteur automobile suisse fait face aux défis en matière de protection du climat." **"Nos membres s'attendent à ce que dans trois ans déjà, la majorité des voitures neuves pourra fonctionner à l'électricité**, entièrement ou partiellement. Pour les véhicules utilitaires également, l'engagement des constructeurs automobiles et de nos membres va dans une direction claire, avec des stratégies différentes." Par exemple, la pile à combustible avec l'hydrogène comme source d'énergie gagnera également en importance dans les années à venir, poursuit Burgener.

Droit à la recharge et promotion des stations de recharge

Pour que cette croissance rapide du marché des véhicules électriques puisse se réaliser, il faut créer de bonnes conditions cadres. François Launaz, Président d'auto-suisse: **"Le réseau de recharge public est à la traîne en matière de croissance.** A la fin 2020, on comptait encore douze véhicules par station de recharge, un an plus tard déjà 17. Nous nous écartons de plus en plus du rapport idéal 1:10." De plus, il existe des obstacles à la mise en place d'infrastructures de recharge privées pour les locataires et les propriétaires par étage: "Sans un **droit à la recharge**, la Suisse en tant que 'pays des locataires' va rencontrer de gros problèmes en poursuivant la croissance de la mobilité électrique. **La possibilité de recharger un véhicule sur une place de parc doit devenir aussi naturelle que l'eau chaude dans un appartement en location.**"

En plus de la sécurité juridique, la promotion des bornes de recharge dans les immeubles d'habitation, les entreprises et sur les places de stationnement publiques prévue dans la nouvelle loi sur le CO2 doit être mise sur des bases solides. A François Launaz d'ajouter: **"Selon nos propres calculs, les valeurs cibles de CO2 s'appliquant aux voitures de tourisme neuves ont été respectées en 2021.** Il est donc fort possible que les sanctions en question soient assez faibles. Une promotion de l'infrastructure de recharge basée uniquement sur ces recettes sera insuffisante." C'est pourquoi il faut fixer un **montant annuel minimum de 30 millions de francs pour la promotion** dans la loi qui, le cas échéant, serait financé par d'autres sources, conclut Launaz.

Contact:

Christoph Wolnik, porte-parole
T 079 882 99 13
christoph.wolnik@auto.swiss

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100885415> abgerufen werden.